



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 17 décembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE POUR LA FRANCE

Stéphane LE FOLL lance un plan de développement de l'agroforesterie en France et trace les perspectives pour de nouvelles ruralités

À l'occasion de la 2^{ème} journée nationale de l'agroforesterie, jeudi 17 décembre 2015, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a dévoilé le plan national de développement de l'agroforesterie. Rejoignant les 6 autres plans d'actions du projet agro-écologique pour la France, ce plan quinquennal (2015-2020) inscrit ainsi l'agroforesterie parmi les leviers majeurs de la transition agro-écologique des territoires, qui vise la triple performance – économique, environnementale et sociale – des modes de production agricole en France.

Décliné en 5 axes et 23 actions, ce plan entend donner une impulsion décisive au développement de l'agroforesterie en France : mise en place d'un observatoire de l'agroforesterie, renforcement de la recherche, pilotage d'un réseau de fermes agroforestières-pilotes, futurs leviers financiers (mesures PAC 2015-2020, compensation environnementale,...), modules de formation spécifiques, structuration de la filière (association nationale unique, réseau de conseillers agroforestiers,...), ou encore outils de distinction commerciale des produits agroforestiers (mention « bois agroforestier géré durablement », label « végétal local », synergies avec les produits sous signe de qualité).

En conclusion du colloque, le Ministre a déclaré : « Ces projets innovants de l'agroforesterie, et plus généralement de l'agro-écologie sont des leviers essentiels pour la dynamisation des territoires ruraux. Ils contribuent, aux côtés des énergies renouvelables, à l'émergence de nouvelles ruralités associant les acteurs des filières et les collectivités locales. J'organiserai avant le Salon de l'agriculture, une journée dédiée à cet enjeu majeur pour le monde rural. »

L'agroforesterie est une pratique agricole qui consiste à associer des arbres (arbres, haies, ripisylves, pré-vergers,...) et des cultures et/ou des animaux sur une même parcelle¹. Bocages avec linéaires de haies du Grand Ouest, pré-vergers et pré-bois caractéristiques du Sud-Ouest, du Massif central ou du Dauphiné, jardins créoles et mahorais en Outre-mer,... les pratiques agroforestières sont multiples et variées, à l'image des territoires qu'elles façonnent. Pratique ancestrale, l'agroforesterie connaît un nouvel engouement dans les campagnes aujourd'hui car elle permet à la fois une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création de conditions favorables à l'augmentation des rendements².

- 1 Ce plan national pour l'agroforesterie ne concerne donc ni l'arbre de ville (extérieur aux systèmes agricoles), ni l'arbre exclusivement forestier.
- 2 L'expérimentation INRA sur un système blé-noyers dans l'Hérault a montré qu'une parcelle agroforestière de 100 ha pouvait produire autant de biomasse (bois et produits agricoles) qu'une parcelle de 136 ha où arbres et cultures auraient été séparés, soit un gain de 36%.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture